

Ecoute téléphonique

"Accompagner la fin de la vie"

- Formation et Recherche - Centre De Ressources National soins palliatifs François-Xavier
Bagnoud - Ecoute et Accompagnement -

Copyright © Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

Tous droits réservés

Après le vote de la loi relative aux droits des malades et à la fin de vie proposée par le député Jean Léonetti, un nouveau service téléphonique national - numéro azur -, "Accompagner la fin de la vie, s'informer, en parler", a été ouvert au public le 19 mai 2005, à l'initiative du Ministre de la Santé, sur une recommandation de Marie de Hennezel.

« Accompagner la fin de la vie, s'informer, en parler » 0 811 020 300 :

- est un service téléphonique d'information, d'orientation et d'écoute sur toutes les questions relatives à la fin de la vie.
- offre une aide pratique, psychologique, sociale et juridique à toute personne concernée - famille, proche, personne malade ou en fin de vie, professionnel de santé, bénévole.
- constitue un outil de santé publique qui vient compléter l'offre de soins proposée par les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux et tous les autres acteurs intervenant dans l'accompagnement de la fin de la vie.

La ligne est ouverte du lundi au samedi, de 8h30 à 19h30 pour répondre aux attentes des malades, des familles, des professionnels de santé concernant le domaine des soins palliatifs et de la fin de la vie, du deuil.

Contacts

Les professionnels qui souhaitent faire connaître ce service aux personnes concernées peuvent se procurer des **cartes sur simple demande** :

- [par courriel](#) (merci de préciser votre profession et vos coordonnées postales) ;
- par téléphone au 0 811 020 300 (prix d'un appel local)